

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2008

Légalement convoqué le 20 mai 2008, le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 28 mai à 20 h 00, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre CARMINATI, Maire.

**PRESENTS** = MM. THOMASSET, DONZEL, Mmes VILLARD, SEIGNEMARTIN, AUBERT FERRY, MM. TAVERNIER, MACHUT, Mmes TENAND, JOUX, BONNAMOUR, MERMET, RAMELLA, M. ROBIN, Mme DELECHAMP, MM. TRINQUET, COLLET, VIALLE, SONTTHONNAX, Melle PILLET, MM. RUGGERI, BERROD, Mme RADAU, M. LAURENT, Mme MARTIN.

**EXCUSEES** = Catherine THEPPE GOURMAND qui donne pouvoir à Jean-Henri LAURENT  
Marie-Josée MARIN

Après avoir constaté que le quorum était atteint, M. le Maire ouvre la séance en donnant connaissance des pouvoirs et excuses.

M. Jean-Claude RUGGERI est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 23 avril 2008 est adopté à l'unanimité.

M. le Maire rappelle l'ordre du jour.

M. le Maire indique les décisions prises au titre des délégations qui lui ont été confiées en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE	OBJET
19.05.2008	CNFPT – convention de formation pour habilitation électrique

### **AUTRES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE CETTE DELEGATION**

#### **DIA N° 08-24 – 47, rue du Collège**

Section AB n° 192 de 123 m<sup>2</sup>

Un immeuble à usage d'habitation comprenant :

- rez-de-chaussée : 4 caves, 1 studio
- 1<sup>er</sup> étage : 2 studios
- 2<sup>ème</sup> étage : 2 studios
- 3<sup>ème</sup> étage : 2 studios
- 4<sup>ème</sup> étage : 2 greniers

M. Saad RAHMOUNE et Mme CHAPPAZ Irène à M. et Mme NADA Maher Hassan – 17 bis, Avenue Jean Jaurès – 75019 PARIS, au prix de 77 000 €.

#### **DIA N° 08-25 – 1, Avenue du Camping**

Section AC n° 74 de 565 m<sup>2</sup> - 1 terrain

Département de l'Ain à Réseau Ferré de France – 92, Avenue de France – 75648 PARIS  
Cedex 13, au prix de 8 900 €.

**DIA N° 08-26 – 31, rue Paul Painlevé**

Section AD n° 387 de 538 m<sup>2</sup> et AD n° 201 de 445 m<sup>2</sup>

– Lot 9 – au rez-de-chaussée :

un local comprenant 2 pièces, une partie du bâtiment annexe constituant l'accès depuis le chemin de Ronde, un escalier couvert et non clos, le terrain situé devant ces pièces pour une superficie de 87 m<sup>2</sup>

Lot 10 – au 1<sup>er</sup> étage :

un appartement (avec accès de plain-pied sur le chemin de Ronde) comprenant 2 dégagements, 2 escaliers un WC, une salle de bains, un séjour-cuisine, 2 chambres pour une superficie de 53 m<sup>2</sup> environ avec la jouissance privative d'un emplacement de stationnement pour une superficie de 13 m<sup>2</sup> environ

Lot 15 – au 3<sup>ème</sup> étage :

Combles non aménagées pour une superficie de 218 m<sup>2</sup> avec la jouissance privative d'un emplacement de stationnement pour une superficie de 13 m<sup>2</sup> environ

SCI QUATRE VINGT QUATRE (M. SCALESE) à Melle BATILLAT Sandra et M. ORLANDO Sergio – 31, rue Paul Painlevé à NANTUA, au prix de 100 000 €.

**I – DECISIONS FINANCIERES=**

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007 ET AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET ANNEXE CINEMA**

M. le Maire quitte la salle des délibérations. Jean-Pascal THOMASSET prend la présidence.

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

M. le Maire reprend la présidence du conseil.

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

**BUDGET ANNEXE CINEMA : DECISION MODIFICATIVE N° 1**

M. le Maire informe qu'il convient de procéder à la modification d'une imputation de crédits de 60.07 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision modificative.

**TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES CHUTES DE ROCHERS SECTEUR DE CHAMOISE : DEMANDES DE SUBVENTIONS**

M. le Maire rappelle que dans le cadre de la protection contre les chutes de rochers :

- ✚ il a été décidé de réaliser des travaux dans le secteur des Fècles et dans le secteur de Chamoise (vers l'usine ETNA-PIRON) ;
- ✚ les travaux du secteur des Fècles ont été réalisés en 2 tranches : la première en 2007 et la seconde qui vient de s'achever.
- ✚ Les travaux du secteur de Chamoise devraient être réalisés en 2009. Il est nécessaire de prévoir la réalisation d'un merlon de protection, dont le coût est

estimé à 345 000 € HT par la Direction Départementale de l'Équipement, montant qui servira de base pour les demandes de subventions.

Ces travaux peuvent bénéficier de subventions de l'État, de la Région et du Département. Ils peuvent également bénéficier d'une dotation au titre de la réserve parlementaire.

Ils pourraient débiter en septembre 2009 après le déménagement de l'entreprise SEIGNEMARTIN et la démolition des bâtiments.

Compte-tenu des délais d'instruction des dossiers de subventions, il convient dès à présent de transmettre les demandes.

A noter que le Conseil Général a déjà décidé, lors de sa commission permanente du 27 avril 2007, d'allouer une subvention de 57 200 € au taux de 20 % pour la réalisation de ces travaux, sur la base d'un chiffrage datant de 2005. Une demande complémentaire sera transmise compte tenu de l'actualisation du coût de l'opération.

Par contre le projet de réalisation fera l'objet d'un examen par le conseil municipal après proposition d'une variante technique qui sera établie par la Direction Départementale de l'Équipement et concertation avec le propriétaire du terrain ETNA-PIRON.

Le conseil municipal décide de réaliser ces travaux et de demander une subvention à l'État, à la Région et au titre de la réserve parlementaire, ainsi qu'un complément au Conseil Général.

## II – QUESTION DIVERSE =

### **PRESENTATION DE LA FORET COMMUNALE :**

Afin d'informer les conseillers municipaux sur la forêt communale, M. MEYZEN, Ingénieur et M. VALLET, agent de l'Office National des Forêts, ont fait un exposé et une présentation de la forêt communale.

M. MEYZEN présente l'ONF. C'est un établissement public qui gère les forêts de l'État et des Collectivités Territoriales : environ  $\frac{1}{4}$  de la forêt française, le reste étant du domaine privé.

Ses compétences :

- aménagement pour la gestion de la forêt sur 20 ans ;
- gestion des coupes de bois
- vente pour le compte des communes
- surveillance de l'ensemble du patrimoine arboré
- programme annuel de réalisations dans la forêt
- rôle d'accueil du public en matière touristique
- rôle environnemental
- expertise des arbres.

Jean-Henri LAURENT retrace ensuite la genèse du Syndicat de travaux forestiers et explique que le personnel de ce syndicat a été transféré à l'ONF après sa dissolution et la création d'un Syndicat d'Initiative Forestière sans personnel.

M. VALLET présente ensuite la forêt de NANTUA qui représente 530 ha soit  $\frac{1}{3}$  de son territoire.

Pour 2008, il est prévu de vendre 1782 m3 de bois, la moyenne habituelle étant d'environ 700 à 800 m3 par an.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- ✚ PETROLE : une dépêche de l'AFP est tombée hier. Une société anglaise a obtenu un permis pour rechercher du pétrole dans le secteur de NANTUA, ce qui suscite l'intérêt des médias. La zone de recherche représente une superficie d'environ 3 700 km<sup>2</sup>.
- ✚ Départ de la DGS et de M. PERRET : des annonces ont déjà été passées pour recruter leurs successeurs.
- ✚ Prochaine réunion du Conseil Municipal : mercredi 2 juillet 2008.
- ✚ Journée « portes ouvertes » au SIDEFAGE : le 7 juin toute la journée, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h : visite de l'usine, infos sur le compostage, le tri, les filières de recyclage. Cette visite est interdite aux enfants. Le SIDEFAGE concerne 150 communes.
- ✚ Centre Hospitalier du Haut-Bugey : les élections au conseil d'administration ont eu lieu : Président : M. Michel PERRAUD – Vice-président : M. Jean-Pierre CARMINATI. Le programme de rénovation est confirmé : réhabilitation de la maison de retraite de NANTUA. Une phase avant-projet plus poussée avec impact sur le budget va être lancée.
- ✚ Levée du courrier : à compter du 2 juin, l'heure de levée du courrier sera 15 h 45 et non plus 16 h 00. L'objectif est de livrer le courrier à J + 1 dans toute la France.
- ✚ Route de Port : elle est fermée jusqu'à la fin des travaux de sécurisation suite à l'éboulement sous le tunnel de la Mulatière.
- ✚ Restaurant « Le Bistrot » : M. Fabrice VASSIEUX souhaiterait acheter les murs à la commune. Le dossier sera présenté lors d'un prochain conseil municipal.
- ✚ Journées du Patrimoine de Pays : Renaud DONZEL rappelle que ces journées se dérouleront les 14 et 15 juin.
- ✚ 2 disques de François BOELI, enregistrés sur l'orgue de NANTUA par Eric LEBRUN et Maire-Angé LEURENT, sont en vente.